

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce plaisance professionnelle

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce plaisance professionnelle, les candidats suivants :

Centre de Bastia

Admis : 11

CHAPELIERE Rafaël, Hugo, Bastia

CHENU Kim, Eolia, Bastia, avec mention Assez Bien

CRIADO Romain, , Nice, avec mention Assez Bien

DEROSAS Jean, Jacques, Ajaccio, avec mention Bien

GALLET Alexis, Alix, Bastia

GUERMANOVITCH Alexy, Valentin, Bastia, avec mention Assez Bien

MOLLE Alexandra, , Bastia, avec mention Assez Bien

RAGAZZACCI Dimes, Orsu, Bastia, avec mention Assez Bien

TOUITOU Gabriel, Clément, Bastia

VINAS Baptiste, Jacques, Ajaccio, avec mention Assez Bien

VOTO Eliott, , Ajaccio

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.